

RCS : DAX Code greffe : 4001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DAX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00410 Numéro SIREN : 840 147 615 Nom ou dénomination : JAMATYR

Ce dépôt a été enregistré le 05/06/2023 sous le numéro de dépôt 2267

JAMATYR

Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : Lieudit Chalons - RN 10
40230 ST VINCENT DE TYROSSE
840 147 615-RCS DAX

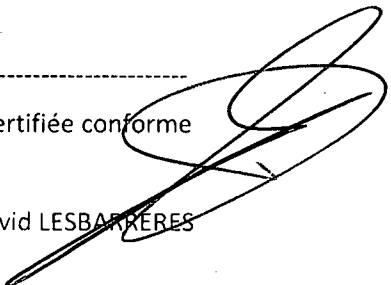
BILAN – COMPTE DE RESULTAT – ANNEXE LEGALE

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022 SOUMISE ET ADOPTÉE

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur David LESBARRERES



Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

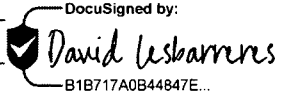
DGI/FIP N° 2050-SI 2022

Désignation de l'entreprise : SAS JAMATYR Exercice N° clos le : 1 | 1 | 2 |

Adresse de l'entreprise : RN 10 - Lieu dit Chalons 40230 SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE Durée de l'exercice précédent : 1 | 1 | 2 |

Numéro SIRET * 8 4 0 1 4 7 6 1 5 0 0 0 1 6 Néant ☐

		Exercice N° clos le : <u>3 0 0 9 2 0 2 2 </u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB			
	Frais de développement *	CX			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 590	1 590	
	Fonds commercial (I)	AH			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
	Terrains	AN			
	Constructions	AP			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	273 978	152 073	121 905
	Autres immobilisations corporelles	AT	270 715	93 639	177 076
	Immobilisations en cours	AV			
	Avances et acomptes	AX			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
	Autres participations	CU	6 147		6 147
	Créances rattachées à des participations	BB			
Autres titres immobilisés	BD				
Prêts	BF				
Autres immobilisations financières *	BH	35 361		35 361	
TOTAL (II)		BJ	587 791	247 303	340 488
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	675		675
	En cours de production de biens	BN			
	En cours de production de services	BP			
	Produits intermédiaires et finis	BR			
	Marchandises	BT	738 593	35 624	702 969
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			
	CRÉANCES	BX	1 816	92	1 725
	Autres créances (3)	BZ	52 863		52 863
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
	Comptes de régularisation	CD			
DIVERS	CE				
Disponibilités	CF	86 785		86 785	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 789		6 789	
TOTAL (III)		CJ	887 521	35 716	851 806
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 475 312	283 019	1 192 293
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

DocuSigned by:  B1B717A0B44847E...



SAGE Experts-comptables Janvier 2022 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire, article 33 A
du Code général de commerce

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2022

Désignation de l'entreprise		SAS JAMATYR		Néant	*
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 000...)	DA	15 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(165 824)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(38 045)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
TOTAL (II)			DL	(188 870)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (III)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)			DR		
DETTES (II)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	387 333		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	746 086		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	193 700		
	Dettes fiscales et sociales	DY	53 872		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	173		
Compte réglé	EB				
TOTAL (IV)			EC	1 381 163	
(V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 192 293	
RENVU	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	*		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	341 439		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	119			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS JAMATYR		Néant ☐				
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 941 372	FB	FC	1 941 372
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF	
		FG	3 665	FH	FI	3 665
		FJ	1 945 037	FK	FL	1 945 037
	Chiffres d'affaires nets *				FM	
	Production stockée *				FN	
	Production immobilisée *				FO	
	Subventions d'exploitation				FP	21 723
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FQ	434
	Autres produits (1) (11)				FR	1 967 194
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FS	1 486 001
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FT	(13) 722
	Variation de stock (marchandises)*				FU	2 051
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FV	796
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FW	278 128
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FX	20 763
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FY	225 132
	Salaires et traitements *				FZ	25 208
	Charges sociales (10)				GA	69 066
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GB	
					GC	35 716
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GE	215	
	Autres charges (12)			GF	2 011 355	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						
Opérations en numéraire	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GII		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	342	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)					GP	342
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	8 287	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)					GU	8 287
2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV - VI)						
					GV	(7 945)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						
					GW	(52 106)

(R) (N) VOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGFiP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire, article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise		SAS JAMATYR		Néant ☐			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices *				HK	(14 061)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 967 536		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 005 581		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(38 045)		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	5 919	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	755	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	7 529	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A3		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin		A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs			

	SAS JAMATYR Comptes Annuels au 30/09/2022	PAGE 17
---	--	----------------

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 25/11/2022.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Comparabilité et continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrit en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

	SAS JAMATYR Comptes Annuels au 30/09/2022	PAGE 18
---	--	----------------

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

✓ Amortissements

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée d'usage. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les frais d'acquisitions d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) selon la méthode du PNR. Les stocks sont évalués au PNR, qui compte tenu de la forte rotation des stocks, peut être assimilé au prix de premier entré/sorti (Méthode FIFO).

Les coûts d'emprunt des stocks sont comptabilisés en charges.

Une dépréciation est constituée lorsqu'à la clôture de l'exercice le coût d'entrée du stock excède la valeur nette probable de réalisation déterminée selon les conditions de marché.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

► Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise ;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation). Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivantes :

- Taux actualisation : 3.70%
- Table de mortalité : INSEE 2021
- Départ volontaire à 67 ans
- Taux de turn over Non cadre : Moyen
- Taux de turn over Cadre : Faible
- Départ volontaire (à l'initiative du salarié) : 100%

Le taux de charges sociales retenu pour la population non cadre est de 30%.

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 2 342.25.€.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 30/09/2022 est de 3.70 %.

	SAS JAMATYR Comptes Annuels au 30/09/2022	PAGE 20
---	--	----------------

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 587 791 €

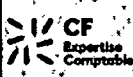
Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 590			1 590
Immobilisations corporelles	546 644		1 951	544 693
Immobilisations financières	42 355	150	998	41 507
TOTAL	590 589	150	2 948	587 791

Amortissements et dépréciations d'actif = 247 303 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 362	228		1 590
Immobilisations corporelles	176 876	68 837		245 713
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	178 237	69 066		247 303

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concession et droit similaires	1 590	1 590	0	3 ans
Matériel jardinerie	273 978	152 073	121 905	Entre 3 et 7 ans
Agencement jardinerie	258 623	86 047	172 576	Entre 8 et 12 ans
Aménagement parking bureau	6 767	3 087	3 680	8 ans
Matériel de bureau	5 325	4 506	819	Entre 2 et 5 ans
TOTAL	546 283	247 303	298 981	

	SAS JAMATYR Comptes Annuels au 30/09/2022	PAGE 21
---	--	----------------

Etat des créances = 96 829 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	35 361		35 361
Actif circulant & charges d'avance	61 468	61 468	
TOTAL	96 829	61 468	35 361

Dépréciations = 35 716 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	14 195	35 624	14 195		35 624
Comptes de tiers		92			92
Comptes financiers					
TOTAL	14 195	35 716	14 195		35 716

Produits à recevoir par postes du bilan = 5 086 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	5 086
Disponibilités	
TOTAL	5 086

Charges constatées d'avance = 6 789 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

	SAS JAMATYR Comptes Annuels au 30/09/2022	PAGE 22
---	--	----------------

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 15 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	15000	1.00	15 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	15000	1.00	15 000

Etat des dettes = 1 381 163 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	387 333	87 608	290 178	9 547
Dettes financières diverses	746 086	6 086	740 000	
Fournisseurs	193 700	193 700		
Dettes fiscales & sociales	53 872	53 872		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	173	173		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 381 163	341 439	1 030 178	9 547

Dettes représentées par des effets de commerce = 71 606 €

Origine des effets de commerce	Montant
Dettes financières	
Fournisseurs et assimilés	71 606
Autres dettes	
TOTAL	71 606

Charges à payer par postes du bilan = 85 005 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	119
Emp. & dettes financières div.	5 919
Fournisseurs	49 396
Dettes fiscales & sociales	29 571
Autres dettes	
TOTAL	85 005

	SAS JAMATYR Comptes Annuels au 30/09/2022	PAGE 23
---	--	----------------

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 1 945 037 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	1 950 851	100.29 %
Prestations de services	3 121	0.16 %
Produits des activités annexes	544	0.03 %
Rabais, remises & ristournes accord	-9 479	-0.49 %
TOTAL	1 945 037	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

	SAS JAMATYR Comptes Annuels au 30/09/2022	PAGE 24
---	--	----------------

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	2 500
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	2 500

Engagements Financiers donnés :

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de retraite	2 343
Médaille du travail	
Autres engagements	
TOTAL	2 343

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	
Agents de maîtrise & techniciens	3
Employés	8
TOTAL	11

Identité société-mère consolidant les comptes de la société

La société fait partie du groupe consolidé dont la société consolidante est la SAS HOLDING MARENSIN.

La société Jamatyr est une filiale de la société HOLDING MARENSIN. L'économie d'impôt réalisée par le groupe grâce aux déficits de Jamatyr sont réallouées immédiatement à la SAS JAMATYR qui bénéficient d'un produit inscrit au crédit du compte 698 900 00.

La société Jamatyr fait partie du groupe intégré HOLDING MARENSIN depuis l'exercice clos au 30/09/2019.



SAS JAMATYR
Comptes Annuels au 30/09/2022

PAGE 25

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 5 086 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Four avoirs a recevoir (40980000)	4 028
Scalandes avoir a recevoir (40981000)	1 058
TOTAL	5 086

Charges constatées d'avance = 6 789 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees avance(48600000)	6 789
TOTAL	6 789

Charges à payer = 85 005 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Interets courus a payer (51810000)	119
TOTAL	119

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Associés interets cpte courant(45580000)	5 919
TOTAL	5 919

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Factures a recevoir (40810000)	49 396
TOTAL	49 396

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision pour congés payés(42800200)	17 355
Indemnité de précarité(42800611)	1 896
Organismes sociaux chrg a payer(43800600)	2 504
Chrges soc a payer indem précar(43800611)	238
Etat, charges a payer(44800000)	151
Taxe gde surface a payer(44800200)	6 328
Cfe a payer(44800700)	1 098
TOTAL	29 571

SCP Rivière Grizel & autres
189, avenue Foch - BP 104
33501 Libourne cedex

Jamatyr
SAS au capital de 15.000 €
Siren n°840.147.615 // Ape n°47.76Z
Siège Social : RN 10 - Lieudit "Châlons"
40230 Saint Vincent de Tyrosse

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 30/09/2022**

SCP Rivière Grizel & autres
189, avenue Foch - BP 104
33501 Libourne cedex

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 30/09/2022**

A l'assemblée générale des actionnaires de la société

Jamatyr
SAS au capital de 15.000 €
RN 10 - Lieudit "Châlons"
40230 Saint Vincent de Tyrosse

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Jamatyr** relatifs à l'exercice clos le **30/09/2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du **01/10/2021** à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du **Président** et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le **Président**.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Libourne, le « *Date de la signature électronique* »

Le commissaire aux comptes

SCP Rivière Grizel & autres

Frédéric
GRIZEL ID

Signature numérique
de Frédéric GRIZEL ID
Date : 2023.03.06
13:07:38 +01'00'

Frédéric Grizel
Associé

Annexe du rapport : description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	30/09/2022 (12 mois)			Présenté en Euros 30/09/2021 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	1 590	1 590		228
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.	273 978	152 073	121 905	164 353
Autres immobilisations corporelles	270 715	93 639	177 076	203 464
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				1 951
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	6 147		6 147	5 997
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	35 361		35 361	36 358
ACTIF IMMOBILISE	587 791	247 303	340 488	412 352
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	675		675	1 472
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	738 593	35 624	702 969	592 677
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	1 816	92	1 725	1 571
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				175
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 664		9 664	19 069
Autres	43 200		43 200	47 634
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	86 785		86 785	125 944
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	6 789		6 789	2 446
ACTIF CIRCULANT	887 521	35 716	851 806	790 987
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 475 312	283 019	1 192 293	1 203 338

BILAN PASSIF

	30/09/2022 (12 mois)	Présenté en Euros 30/09/2021 (12 mois)
Capital social ou individuel	15 000	15 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-165 824	-142 995
RESULTAT DE L'EXERCICE	-38 045	-22 829
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-188 870	-150 824
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	387 213	473 721
Découverts, concours bancaires	119	125
Emprunts et dettes financières diverses	167	202
Associés	745 919	649 416
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	193 700	178 109
Personnel	31 608	28 197
Organismes sociaux	9 197	9 395
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 426	2 221
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	7 641	12 139
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	173	639
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 381 163	1 354 163
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 192 293	1 203 338

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	30/09/2022 (12 mois)	30/09/2021 (12 mois)
Ventes de marchandises	1 941 372		1 941 372	1 997 341
Production vendue biens				
Production vendue services	3 665		3 665	9 165
Chiffres d'affaires Nets	1 945 037		1 945 037	2 006 506
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			21 723	3 511
Autres produits			434	2 507
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			1 967 194	2 012 525
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 486 001	1 493 244
Variation de stock (marchandises)			-131 722	-60 440
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 051	3 197
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements			796	-1 260
Autres achats et charges externes			278 128	254 308
Impôts, taxes et versements assimilés			20 763	22 418
Salaires et traitements			225 132	219 700
Charges sociales			25 208	24 411
Dotations aux amortissements sur immobilisations			69 066	70 440
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			35 716	14 195
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			215	71
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			2 011 355	2 040 284
RESULTAT EXPLOITATION			-44 161	-27 760
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés			342	1 259
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			342	1 259
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilés			8 287	5 209
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			8 287	5 209
RESULTAT FINANCIER			-7 945	-3 950
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-52 106	-31 710

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

		<i>Présenté en Euros</i>	
RUBRIQUES	30/09/2022 (12 mois)	30/09/2021 (12 mois)	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			3
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			3
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES			1
RESULTAT EXCEPTIONNEL			3
Participation des salariés			
Impôts sur les bénéfices	-14 061	-8 878	
TOTAL DES PRODUITS	1 967 536	2 013 786	
TOTAL DES CHARGES	2 005 581	2 036 615	
RESULTAT NET	-38 045	-22 829	
Dont Crédit-bail mobilier			
Dont Crédit-bail immobilier			

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 25/11/2022.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**1. PRINCIPES GENERAUX**

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Comparabilité et continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrit en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

✓ Amortissements

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée d'usage. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les frais d'acquisitions d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) selon la méthode du PNR. Les stocks sont évalués au PNR, qui compte tenu de la forte rotation des stocks, peut être assimilé au prix de premier entré/sorti (Méthode FIFO).

Les couts d'emprunt des stocks sont comptabilisés en charges.

Une dépréciation est constituée lorsqu'à la clôture de l'exercice le coût d'entrée du stock excède la valeur nette probable de réalisation déterminée selon les conditions de marché.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

> Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise ;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation). Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivantes :

- Taux actualisation : 3.70%
- Table de mortalité : INSEE 2021
- Départ volontaire à 67 ans
- Taux de turn over Non cadre : Moyen
- Taux de turn over Cadre : Faible
- Départ volontaire (à l'initiative du salarié) : 100%

Le taux de charges sociales retenu pour la population non cadre est de 30%.

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 2 342.25.€.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 30/09/2022 est de 3.70 % ,

Document
soumis au contrôle du
commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 587 791 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 590			1 590
Immobilisations corporelles	546 644		1 951	544 693
Immobilisations financières	42 355	150	998	41 507
TOTAL	590 589	150	2 948	587 791

Amortissements et dépréciations d'actif = 247 303 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 362	228		1 590
Immobilisations corporelles	176 876	68 837		245 713
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	178 237	69 066		247 303

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concession et droit similaires	1 590	1 590	0	3 ans
Matériel jardinerie	273 978	152 073	121 905	Entre 3 et 7 ans
Agencement jardinerie	258 623	86 047	172 576	Entre 8 et 12 ans
Aménagement parking bureau	6 767	3 087	3 680	8 ans
Matériel de bureau	5 325	4 506	819	Entre 2 et 5 ans
TOTAL	546 283	247 303	298 981	

Ce document
 soumis au contrôle de
 conformité par les
 commissaires aux comptes

Etat des créances = 96 829 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	35 361		35 361
Actif circulant & charges d'avance	61 468	61 468	
TOTAL	96 829	61 468	35 361

Dépréciations = 35 716 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	14 195	35 624	14 195		35 624
Comptes de tiers		92			92
Comptes financiers					
TOTAL	14 195	35 716	14 195		35 716

Produits à recevoir par postes du bilan = 5 086 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	5 086
Disponibilités	
TOTAL	5 086

Charges constatées d'avance = 6 789 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Document
 soumis au contrôle de
 la Commission des comptes

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 15 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	15000	1.00	15 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	15000	1.00	15 000

Etat des dettes = 1 381 163 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	387 333	87 608	290 178	9 547
Dettes financières diverses	746 086	6 086	740 000	
Fournisseurs	193 700	193 700		
Dettes fiscales & sociales	53 872	53 872		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	173	173		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 381 163	341 439	1 030 178	9 547

Dettes représentées par des effets de commerce = 71 606 €

Origine des effets de commerce	Montant
Dettes financières	
Fournisseurs et assimilés	71 606
Autres dettes	
TOTAL	71 606

Charges à payer par postes du bilan = 85 005 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	119
Emp. & dettes financières div.	5 919
Fournisseurs	49 396
Dettes fiscales & sociales	29 571
Autres dettes	
TOTAL	85 005

Bilan certifié
soumis au contrôle de la
Commission des Comptes

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 1 945 037 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	1 950 851	100.29 %
Prestations de services	3 121	0.16 %
Produits des activités annexes	544	0.03 %
Rabais, remises & ristournes accord	-9 479	-0.49 %
TOTAL	1 945 037	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Reçu par
sous la signature et le
contresceau du commissaire aux comptes

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	2 500
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	2 500

Engagements Financiers donnés :

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de retraite	2 343
Médaille du travail	
Autres engagements	
TOTAL	2 343

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	
Agents de maîtrise & techniciens	3
Employés	8
TOTAL	11

Identité société-mère consolidant les comptes de la société

La société fait partie du groupe consolidé dont la société consolidante est la SAS HOLDING MARENSIN.

La société Jamatyr est une filiale de la société HOLDING MARENSIN. L'économie d'impôt réalisée par le groupe grâce aux déficits de Jamatyr sont réallouées immédiatement à la SAS JAMATYR qui bénéficient d'un produit inscrit au crédit du compte 698 900 00.

La société Jamatyr fait partie du groupe intégré HOLDING MARENSIN depuis l'exercice clos au 30/09/2019.

Devisé
Souscrit et vérifié au
compte annuaire des

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 5 086 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Four avoirs a recevoir (40980000)	4 028
Scalandes avoir a recevoir (40981000)	1 058
TOTAL	5 086

Charges constatées d'avance = 6 789 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees avance(48600000)	6 789
TOTAL	6 789

Charges à payer = 85 005 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Interets courus a payer (51810000)	119
TOTAL	119

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Associés interets cpte courant(45580000)	5 919
TOTAL	5 919

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Factures a recevoir (40810000)	49 396
TOTAL	49 396

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision pour congés payés(42800200)	17 355
Indemnité de précarité(42800611)	1 896
Organismes sociaux chrg a payé(43800600)	2 504
Chges soc a payer indem précar(43800611)	238
Etat, charges a payer(44800000)	151
Taxe gde surface a payer(44800200)	6 328
Cfe a payer(44800700)	1 098
TOTAL	29 571

Société soumise à la loi de 1966
Comptes annuels au 30/09/2022

JAMATYR
Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : Lieudit Chalons - RN 10
40230 ST VINCENT DE TYROSSE
840 147 615 RCS DAX

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 MARS 2023**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022 SOUMISE
ET ADOPTEE**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire s'élevant à -38 045 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice -38 045 euros

AFFECTATION

Au report à nouveau

Report à nouveau, soit -38 045 euros

Total -38 045,00 euros -38 045,00 euros

Le poste report à nouveau est ainsi porté à la somme de -203 869 euros.

Capitaux propres non reconstitués

Les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa de l'article 243 bis du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur David LESBARRERES

